Préserver les écosystÃ"mes d'eau douce, Une étude de WWF France

Dossier de

de /> la rédaction de H2o August 2012

Â

Préserver les écosystÃ"mes d'eau douce ou investir dans des solutions curatives ?

Étude de cas sur l'eau potable à Lons-le-Saunier et Paris

Parmi tous les écosystÃ"mes, les écosystÃ"mes d'eau douce revêtent, en plus de leur importance pour la biodiversité, une valeur socio-économique particuliÃ"re. Leur bonne santé est garante de la quantité et de la qualité de la ressource en eau potable. Ils sont pourtant soumis à de nombreuses pressions et ont été largement détruits ou dégradés au cours du XXÃ"me siÃ"cle. Ainsi, la qualité de l'eau a souvent été altérée.

Dans ce contexte, l'évaluation économique apparaît comme une aide essentielle à la décision et comme un outil pédagogique permettant de prendre conscience de la grande valeur de ces écosystÃ"mes. Le WWF France profite de la Semaine Mondiale de l'Eau, du 26 au 31 août 2012, pour présenter sa vision de l'évaluation économique des écosystÃ"mes d'eau douce. À travers une présentation de l'approche globale des méthodes d'évaluation et l'application au service rendu pour la production d'eau potable des villes de Lons-le-Saunier et de Paris, l'étude a pour vocation d'ouvrir le débat sur la question.

Une question cruciale : faut-il évaluer les écosystÃ"mes ? -S'il est possible de s'interroger sur la pertinence d'une évaluation économique des écosystÃ"mes, qui risque de réduire ces derniers à un bien marchand, il reste évident que sans valeur monétaire, les écosystÃ"mes d'eau douce, en particulier les zones humides, peuvent para®tre insignifiants et sans valeur aux yeux de nombreux décideurs. Dans son rapport "Évaluation économique des écosystÃ"mes d'eau douce : L'eau potable - Paris et Lons-le-Saunier", le WWF France présente plusieurs cas pour lesquels cette évaluation peut être utilisée de façon pertinente. "Cette évaluation économique peut servir d'argument pour faire valoir une position, pour effectuer un choix, ou pour sensibiliser à la question de la protection de l'environnement. Cependant, elle n'est pas un résultat exhaustif ni une fin en soi, elle est un outil donnant une approche économique d'une réalité bien plus précieuse" affirme Cyrille Deshayes, Responsable du PÃ'le Eau Douce et Agriculture au WWF France. Les liens complexes qu'entretiennent les écosystÃ"mes entre eux, leur valeur spirituelle ou leur caractÃ"re non substituable par la technologie sont autant d'éIéments qui ne sont pas pris en compte dans ces évaluations économiques.

Le taux d'actualisation : une pratique inappropriée - II est d'usage, en économie, d'utiliser un taux d'actualisation qui permet de donner une valeur actuelle à chaque valeur annuelle future. Cette pratique est appliquée à l'évaluation des zones humides en faisant l'hypothèse que les bénéfices futurs issus des services rendus par les écosystèmes seront moins importants car des progrès technologiques

auront été réalisés et nos descendants disposeront d'une plus grande richesse. Dans le cas de la nature, l'hypothÃ"se d'une moindre valeur future est-elle acceptable ? La technologie sera-t-elle en mesure de compenser les effets de la perte de biodiversité ? Il est probable que non. En conséquence, les notions d'équité intergénérationnelle et de développement durable paraissent radicalement incompatibles avec le principe même d'actualisation. Pour tenir compte de la raréfaction des écosystÃ"mes et donc de leur probable valeur croissante dans le temps, il est nécessaire d'appliquer, a minima, un taux d'actualisation nul. Cela signifierait qu'une importance égale est accordée au présent et au futur. Le WWF France préconise d'appliquer un taux d'actualisation négatif qui reflÃ"terait l'augmentation de la valeur des écosystÃ"mes avec le temps.

Lons-le-Saunier et Eau de Paris : deux études de cas pour mieux comprendre - Au travers des exemples de l'alimentation en eau potable de Lons-le-Saunier et de Paris, le WWF France montre que, pour les décideurs, l'équation économique se pose dans les termes suivants : vaut-il mieux investir dans la protection de la qualité de l'eau, notamment en favorisant le passage à des pratiques agricoles durables et en préservant les écosystÃ"mes d'eau douce ou investir dans des solutions curatives (multiplication des pompages d'eaux éloignées et/ou infrastructures de dépollution) ?

Ã‰valuation économique des écosystèmes d'eau douce : L'eau potable - Paris et Lons-le-Saunier